CAP (Transport fluvial)

CORRIGÉ D'UN SUJET D'ENTRAÎNEMENT (NON OFFICIEL)

Proposition de corrigé rédigée par FormaV avec l'aide d'outils d'intelligence artificielle, pour un sujet d'entraînement FormaV. Ce n'est pas un document officiel de l'examen ; il peut contenir des erreurs.

Les sujets officiels des sessions passées et nos sujets d'entraînement sont classés sur https://captransportfluvial.fr/annales-sujets-et-corriges

Document mis en ligne par FormaV®. Reproduction ou diffusion sans autorisation interdite.

CAP Transport fluvial

Épreuve EP2.2 : prise en charge des marchandises et des passagers

Édition 2026 • Code sujet : FV-ENT-TF-EP2.2 • Durée : **2 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Analyse de la prise en charge et des consignes du bord (3 questions) **Page 3**

2. Étude des flux et organisation des espaces passagers (3 questions) **Page 5**

3. Préparation et conduite des opérations (3 questions) **Page 7**

4. Prévention et sécurité des passagers (2 questions) **Page 9**

5. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 11**

Sujet associé **(PDF) :** https://captransportfluvial.fr/assets/annales/cap-transport-fluvial/Prise en charge des passagers/2026/CAP (Transport fluvial) - Prise en charge des passagers - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

FormaV - document d'entraînement non officiel

1. Analyse de la prise en charge et des consignes du bord

À bord du bateau à passagers La Saône Claire, il faut préparer l'accueil d'un groupe de 36 personnes, dont une personne en fauteuil roulant, en tenant compte de la capacité et des consignes d'exploitation. Le travail porte sur l'organisation de l'embarquement, les vérifications préalables et les informations à communiquer aux passagers.

Question 1.1. Vérifiez que les 36 passagers prévus respectent la capacité maximale de 48 passagers, calculez le nombre de places restant disponibles après leur embarquement et expliquez pourquoi l'équipage n'est pas ajouté à l'effectif des passagers pour cette comparaison.

La capacité de 48 s'applique aux passagers, hors équipage. On compare donc les 36 passagers attendus à cette limite : 36 < 48, le groupe est conforme. Les places encore disponibles se calculent par capacité moins effectif embarqué : 48 - 36 = 12 places. Le conducteur et les deux membres d'équipage ne sont pas comptés, car la donnée du DT 2 définit explicitement une capacité maximale de 48 passagers hors équipage.

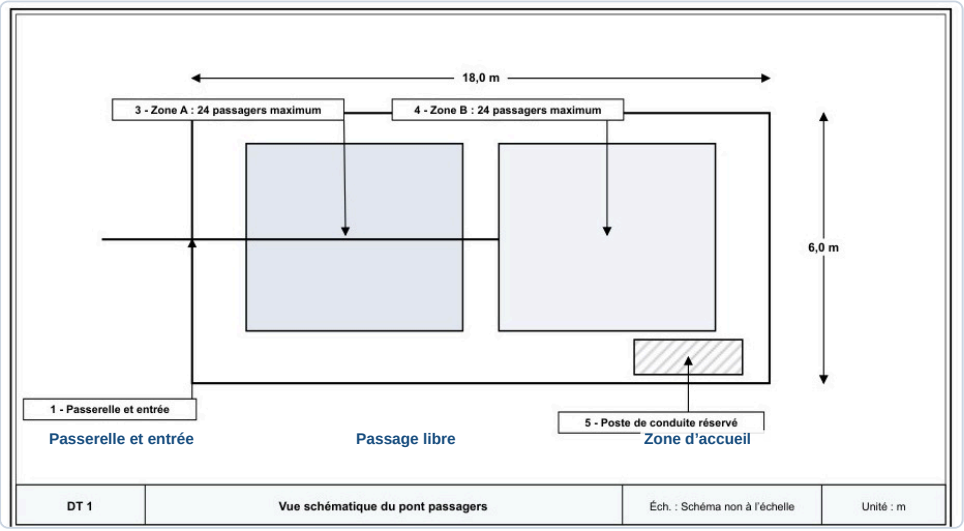
> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Groupe conforme : 36 passagers sur 48. Il reste 12 places ; le conducteur et l'équipage sont exclus de cette capacité.

Question 1.2. À partir du plan DT 1, décrivez un cheminement d'embarquement adapté à la personne en fauteuil roulant et citez deux vérifications à effectuer avant son passage sur la passerelle, en vous référant aux consignes du dossier.

Depuis le quai, accompagner la personne par la passerelle et l'entrée (repères 1 et 2), puis suivre le cheminement conseillé jusqu'à la zone d'accueil, sans obstruer le passage ni accéder au poste de conduite réservé à l'équipage. La guider sans la brusquer.

- Avant le passage, vérifier la stabilité et les appuis de la passerelle, son état de surface et le dégagement du cheminement.
- Contrôler les mesures : la pente vaut 0,12 / 1,20 × 100 = 10 %, mais le dénivelé de 0,12 m dépasse la limite interne de 0,10 m. Interrompre l'opération et demander une nouvelle vérification au conducteur.

Accès et cheminement d'embarquement



FormaV - document d'entraînement non officiel

✓ RÉPONSE À RETENIR

Cheminement : passerelle, entrée, passage libre, zone d’accueil. Suspendre le passage : le dénivelé mesuré dépasse la limite interne.

Question 1.3. Rédigez les informations essentielles à annoncer au groupe avant l’embarquement : ordre de passage, comportement sur la passerelle, consignes relatives aux enfants et conduite à tenir une fois à bord. Votre proposition doit être claire, courte et adaptée à un public comprenant des enfants et des personnes âgées.

Annonce proposée : « Bienvenue. Nous embarquerons calmement, par petits groupes, en suivant les indications de l’équipage. Les personnes qui ont besoin d’aide seront accompagnées, sans précipitation. Sur la passerelle, avancez doucement, sans courir ni vous pousser. Les enfants restent avec leur accompagnateur. Une fois à bord, rejoignez la zone indiquée et laissez le passage libre. Si vous avez besoin d’aide ou de davantage de temps, signalez-le à l’équipage. »

✓ RÉPONSE À RETENIR

Embarquement calme par groupes, selon les indications. Enfants avec leur accompagnateur ; passage prudent sur la passerelle, puis direction la zone indiquée en gardant les accès libres.

FormaV - document d'entraînement non officiel

2. Étude des flux et organisation des espaces passagers

Le groupe doit être réparti entre les zones A et B du pont, chacune limitée à 24 passagers, et les capacités doivent être contrôlées à l'aide du plan et des données d'exploitation. L'étude comprend la durée théorique d'embarquement, les taux d'occupation et la pente de la passerelle au regard des limites internes.

Question 2.1. Calculez la durée théorique nécessaire à l'embarquement de 36 passagers avec un débit moyen de 12 passagers par minute, en utilisant t = N/q. Comparez le résultat à la fenêtre prévue de 8 minutes et indiquez une limite de ce calcul en présence d'enfants et d'une personne en fauteuil roulant.

La durée théorique est **t = N / q = 36 / 12 = 3 minutes**. Elle est inférieure de **5 minutes** à la fenêtre prévue de 8 minutes. Le débit moyen est indicatif : le calcul ne tient pas compte des rythmes individuels, de l'accompagnement nécessaire ni des vérifications de sécurité. La durée réelle peut donc être plus longue, notamment avec des enfants et une personne en fauteuil roulant. La sécurité prime sur le respect du délai.

✓ RÉPONSE À RETENIR

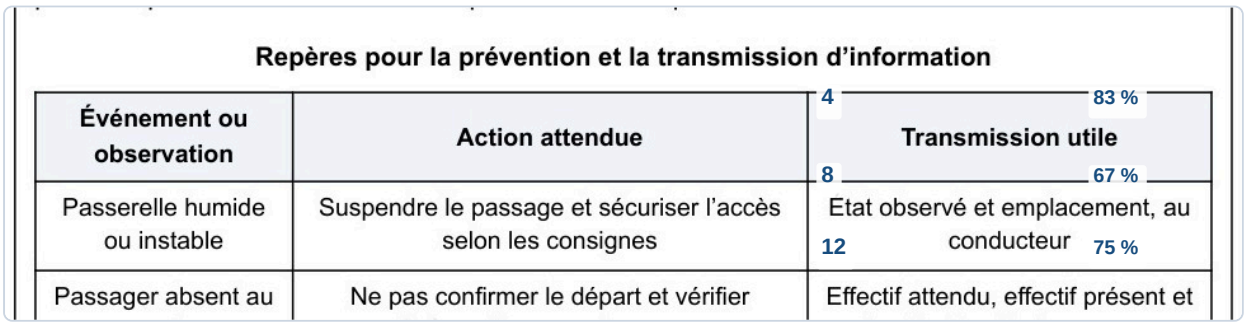
3 minutes, soit 5 minutes de moins que la fenêtre prévue de 8 minutes.

Question 2.2. Complétez le tableau du DR 1 pour chaque zone et pour le total : effectif prévu, capacité d'exploitation, places disponibles et taux d'occupation. Utilisez la formule taux d'occupation = effectif prévu / capacité × 100 et arrondissez les taux à l'unité la plus proche.

Zone	Effectif prévu	Capacité	Places disponibles	Taux d'occupation
Zone A	20	24	4	83 %
Zone B	16	24	8	67 %
Total	36	48	12	75 %

Les places disponibles se calculent par capacité moins effectif prévu. Le taux d'occupation est l'effectif divisé par la capacité, multiplié par 100, puis arrondi à l'unité la plus proche. Les effectifs de chaque zone restent sous la limite de 24 passagers et le groupe total reste sous la capacité de 48 passagers.

DR 1 complété : places et taux d'occupation



Repères pour la prévention et la transmission d'information

Événement ou observation	Action attendue	Transmission utile
Passerelle humide ou instable	Suspendre le passage et sécuriser l'accès selon les consignes	Etat observé et emplacement, au conducteur
Passager absent au	Ne pas confirmer le départ et vérifier	Effectif attendu, effectif présent et

4 83 % 8 67 % 12 75 %

✓ RÉPONSE À RETENIR

Zone A : 4 places, 83 % ; zone B : 8 places, 67 % ; total : 12 places, 75 %.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 2.3. La passerelle mesure 1,20 m et la différence de niveau mesurée est de 0,12 m. Calculez la pente selon p = h/L, exprimez-la en pourcentage, comparez-la à la limite d'exploitation interne de 10 % et indiquez la décision à prendre si cette limite est dépassée.

La pente vaut **p = h / L = 0,12 / 1,20 = 0,10**, soit **10 %**. Elle atteint exactement la limite interne de pente, sans la dépasser. Toutefois, le dénivelé de 0,12 m dépasse la limite distincte de 0,10 m. Il faut donc interrompre l'opération et demander une nouvelle vérification au conducteur avant de poursuivre, conformément aux consignes d'exploitation de cette situation.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Pente : 10 %. Le dénivelé dépasse la limite de 0,10 m : interrompre l'opération et demander une nouvelle vérification au conducteur.

FormaV - document d'entraînement non officiel

3. Préparation et conduite des opérations

Il faut organiser les opérations d'accueil, d'embarquement, d'installation et de débarquement sous l'autorité du conducteur, avec deux membres d'équipage affectés à l'accueil et à la sécurité. Les tâches évaluent la répartition des rôles, la réaction à un passager manquant et l'adaptation des consignes aux besoins d'assistance.

Question 3.1. Proposez une séquence opérationnelle détaillée pour l'embarquement, depuis l'accueil au quai jusqu'à la confirmation de l'effectif à bord. Répartissez les rôles entre les deux membres affectés à l'accueil et à la sécurité, et précisez comment éviter les croisements et maintenir le cheminement libre.

1. Au quai, le premier membre accueille le groupe, confirme les 36 passagers avec l'accompagnateur et repère les besoins d'assistance. Le second contrôle la stabilité, les appuis et l'état de surface de la passerelle, puis vérifie que l'accès est libre. Toute anomalie est signalée au conducteur avant de poursuivre.
2. Selon les consignes du conducteur, le premier organise l'avancée depuis le quai et compte les passagers. Le second surveille le passage et dirige les passagers vers les zones prévues : 20 en zone A et 16 en zone B. Il maintient libres l'entrée, le cheminement et l'accès réservé au poste de conduite.
3. Les enfants restent avec leurs accompagnateurs, les bagages sont rangés hors du passage et personne ne revient à contre-sens. À bord, rapprochez le comptage de l'effectif attendu et confirmez-le au conducteur.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Embarquement fluide et surveillé, cheminement dégagé, puis effectif de 36 passagers confirmé au conducteur.

Question 3.2. Au cours de l'embarquement, un passager signale qu'un enfant de son groupe manque à l'appel. Décrivez les actions immédiates à mener avant le départ, les informations à vérifier et la personne à prévenir. Appliquez les consignes du bord et sollicitez le conducteur, sans inventer de procédure d'urgence absente du dossier.

Ne confirmez pas le départ tant que l'absence n'est pas éclaircie. Informez immédiatement le conducteur et maintenez le groupe ainsi que les accès sous surveillance. Si nécessaire, interrompez la progression conformément aux consignes du bord.

- Vérifiez avec l'accompagnateur l'effectif attendu, les personnes présentes et la dernière localisation connue de l'enfant.
- Transmettez ces éléments au conducteur et appliquez ses consignes.
- Ne vous engagez pas seul dans une action dépassant vos missions ou votre formation.

Le comptage doit être confirmé avant que le départ puisse être envisagé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Départ non confirmé ; effectif et dernière localisation vérifiés avec l'accompagnateur, puis signalement immédiat au conducteur.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 3.3. Préparez une annonce de débarquement de retour comprenant l'ordre de descente, les précautions à prendre sur la passerelle et la vérification finale de l'effectif. Indiquez comment l'adapter aux personnes qui ont besoin de davantage de temps ou d'assistance.

Annonce : « Nous allons débarquer progressivement, à mon signal. Restez avec votre groupe et gardez les enfants avec leur accompagnateur. Sur la passerelle, avancez calmement et suivez les indications de l'équipage. »

Organisez la descente sans croisements et surveillez le passage. Proposez une aide adaptée aux personnes qui en ont besoin, sans les brusquer et selon les consignes du conducteur. Laissez-leur le temps nécessaire, sans presser les autres passagers. À la fin, recomptez le groupe, vérifiez l'effectif attendu de 36 et signalez immédiatement tout écart au conducteur.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Descente progressive et sécurisée, avec aide adaptée, puis comptage final et signalement de tout écart au conducteur.

FormaV - document d'entraînement non officiel

4. Prévention et sécurité des passagers

Les situations observées au quai comprennent une passerelle humide, un bagage dans le cheminement, un enfant qui s'éloigne et un passager désorienté. Il faut associer les risques aux mesures réalisables par un membre d'équipage et montrer comment accueillir une personne désorientée tout en transmettant l'information à l'équipage.

Question 4.1. Complétez le DR 2 en associant à chaque situation un risque principal et une mesure de prévention ou une action immédiate : passerelle humide, bagage posé dans le cheminement, enfant qui s'éloigne du groupe et passager désorienté à bord. Les mesures doivent être réalisables par un membre d'équipage et compatibles avec les consignes du conducteur.

Situation	Risque principal	Mesure ou action immédiate
Passerelle humide	Glissade ou chute	Suspendre le passage, sécuriser l'accès selon les consignes et prévenir le conducteur.
Bagage dans le cheminement	Obstacle et chute	Faire retirer le bagage ou interrompre le passage si nécessaire.
Enfant qui s'éloigne	Perte de surveillance	Le maintenir auprès de son accompagnateur et signaler immédiatement toute absence au conducteur.
Passager désorienté	Retard de prise en charge ou inquiétude	Rester auprès de lui si cela peut être fait sans risque et solliciter l'équipage.

Les actions restent dans les missions et les compétences du membre d'équipage, sous l'autorité du conducteur.

DR 2 complété : risques et actions

Situation	Risque principal	Mesure ou action immédiate
Passerelle humide	Glissade / chute	Suspendre, sécuriser, aviser conducteur
Bagage posé dans le cheminement	Obstacle / chute	Faire retirer ou interrompre le passage
Enfant qui s'éloigne du groupe	Perte de surveillance	Maintenir avec l'accompagnateur
Passager désorienté à bord	Retard / inquiétude	Rester auprès de lui si sûr, solliciter l'équipage

✓ RÉPONSE À RETENIR

Suspendre et sécuriser le passage à risque, dégager le cheminement, maintenir l'enfant avec son accompagnateur et solliciter l'équipage pour le passager désorienté.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Question 4.2. Lors de la phase pratique, démontrez comment accueillir un passager désorienté et transmettre l'information à l'équipage. Citez les informations utiles à transmettre, indiquez les limites de votre intervention et expliquez pourquoi il ne faut pas laisser le passager seul dans une zone non surveillée.

Je m'adresse calmement au passager, l'écoute et lui propose une aide adaptée sans le brusquer. Si cela ne présente pas de risque, je reste auprès de lui et sollicite l'équipage.

Je transmets son identité si elle est connue, son état apparent, le lieu où il se trouve, son besoin exprimé et l'aide acceptée. Je reste dans les limites de ma mission et de ma formation : pas de diagnostic ni d'action dépassant mes compétences. Le laisser seul pourrait le conduire à s'égarer ou retarder sa prise en charge.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Accueillir calmement, rester auprès du passager si possible sans risque et transmettre à l'équipage son identité connue, son état apparent, son lieu et son besoin.

FormaV - document d'entraînement non officiel

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Édition 2026)

Bilan de l'épreuve : L'EP2.2 du CAP Transport fluvial, Édition 2026 (26-CAP-TF-EP2.2), affiche une durée officielle de 2 heures et un coefficient 4. Le sujet place le candidat sur La Saône Claire pour préparer la prise en charge d'un groupe de 36 passagers. Il évalue capacité, flux, organisation des zones, communication, sécurité et assistance. Une page annonce toutefois 1 h écrite et 4 h pratique.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Places disponibles = capacité d'exploitation - effectif prévu ; effectuer le calcul pour chaque zone et pour le total.
- Durée théorique d'embarquement : t = N/q, avec N en passagers, q en passagers par minute et t en minutes.
- Taux d'occupation = effectif prévu / capacité × 100 ; arrondir à l'unité la plus proche.
- Pente en pourcentage = (différence de niveau / longueur de passerelle) × 100 ; les limites du dossier sont des consignes internes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Distinguer capacité passagers et équipage : la limite indiquée est de 48 passagers, hors équipage.
- Présenter les formules, le remplacement par les valeurs, les unités et les arrondis demandés.
- Contrôler stabilité, appuis et état de surface de la passerelle, et garder les cheminements libres.
- Signaler immédiatement au conducteur toute anomalie ou personne manquante ; confirmer le comptage et obtenir son accord avant le départ.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le temps théorique d'embarquement demandé ?

Divisez le nombre de passagers par le débit moyen : t = N/q. Présentez le remplacement des valeurs et le résultat en minutes, puis comparez-le à la fenêtre prévue. Le débit est indicatif et ne tient pas compte de tous les besoins individuels.

Q : Comment vérifier la pente de la passerelle par rapport aux consignes ?

Divisez la différence de niveau par la longueur, puis multipliez par 100 pour obtenir un pourcentage. Comparez ce résultat à la limite interne de 10 % et vérifiez aussi le dénivelé par rapport à la limite de 0,10 m.

Q : Quelle durée faut-il prévoir et comment répartir son temps ?

La couverture affiche une durée de 2 heures, mais la mise en situation annonce 1 heure écrite et 4 heures pratiques. Le sujet ne résout pas cette contradiction. Vérifiez les consignes de convocation et du centre pour organiser votre temps.

Q : Quels critères guident les réponses et les gestes de sécurité ?

Suivez les consignes du conducteur et du bord, maintenez les accès libres et surveillés, et gardez les enfants avec leur accompagnateur. Signalez les anomalies et restez dans les limites de vos missions et de votre formation.

Sujet associé **associé (PDF) :** https://captransportfluvial.fr/assets/annales/cap-transport-fluvial/Prise en charge des passagers/2026/CAP (Transport fluvial) - Prise en charge des passagers - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

Ressources CAP (Transport fluvial) : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

FormaV - document d'entraînement non officiel

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.